

POLITIQUE DE TARIFS, RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS

1. Tarifs

- Les tarifs de l'hébergement sont toujours affichés TVA incluse, comme l'exige la réglementation relative à la consommation.
- Les tarifs peuvent varier selon la saison, le type de chambre, le nombre de personnes et les services inclus.
- Tout service supplémentaire (petits-déjeuners, lits d'appoint, animaux, activités, etc.) sera indiqué clairement avant la confirmation de la réservation.
- L'établissement s'engage à respecter les tarifs annoncés au moment de la réservation, conformément au Decreto 143/2002.

2. Comment réserver

- Les réservations peuvent être effectuées par téléphone, par courrier électronique ou via notre site web.
- Pour garantir la réservation, nous pourrions demander un acompte. L'acompte sera de 50 % du montant total de la réservation pour le tarif flexible et de 100 % pour le tarif non remboursable.
- La réservation est considérée comme confirmée lorsque nous recevons l'acompte et envoyons la confirmation par écrit.
- En réservant, le client accepte la présente politique de tarifs, réservations et annulations.

3. Modes de paiement

- Lors du traitement de la réservation, le paiement de 50 % du service d'hébergement sera effectué à titre d'acompte pour le tarif flexible, et de 100 % pour le tarif non remboursable. Le paiement s'effectuera par virement bancaire ou par carte.
- Le solde restant est réglé à l'arrivée à l'établissement. Nous acceptons le paiement par carte, par virement bancaire et en espèces (dans les limites légales).
- Au départ de l'établissement, le paiement des services supplémentaires souscrits durant le séjour sera effectué.

4. Modifications de la réservation

- Tout changement de dates, de nombre de personnes ou de services est soumis à disponibilité.
- Si le changement entraîne une augmentation de prix (en raison de la saison, du taux d'occupation ou des services), il sera communiqué avant d'être confirmé.

- Si le changement réduit le montant total, les conditions d'annulation correspondantes s'appliqueront.

5. Annulations

La réglementation touristique de la Principauté des Asturies permet aux hébergements ruraux de définir leurs propres conditions d'annulation, à condition qu'elles soient communiquées clairement au client avant la formalisation de la réservation. Notre politique est la suivante :

Annulations standard.

- Jusqu'à 14 jours avant l'arrivée : remboursement de 100 % de l'acompte.
- Moins de 14 jours avant ou non-présentation : l'acompte n'est pas remboursé.

Tarifs non remboursables.

- Ils n'autorisent ni modifications ni remboursements.
- Le montant total est prélevé au moment de la réservation.

Annulations pour cas de force majeure.

- On entend par force majeure tout événement grave, imprévisible ou inévitable qui empêche le client de profiter de sa réservation et qui ne peut être imputé à sa volonté ou à sa responsabilité. Dans ces cas, l'établissement évaluera la situation au cas par cas et pourra rembourser intégralement l'acompte ou proposer un changement de dates sans frais, selon ce qui sera approprié.
- Seront notamment considérés comme cas de force majeure :
 - Maladie grave, accident ou hospitalisation du client ou d'un membre direct de sa famille, dûment justifié par un rapport médical.
 - Décès d'un membre direct de la famille.
 - Conditions météorologiques extrêmes ou coupures de route empêchant l'accès à l'hébergement, justifiées par des avis officiels (AEMET, DGT, 112).
 - Annulation du transport pour des causes étrangères au client (grèves, pannes, météo), avec justificatif de la compagnie.
 - Obligations légales impératives, telles que des convocations judiciaires.
 - Restrictions de mobilité ou situations exceptionnelles décrétées par les autorités compétentes.
- Pour appliquer cette clause, le client devra communiquer la situation dès que possible et fournir les pièces justificatives nécessaires. L'établissement agira toujours selon des critères de bonne foi, en recherchant la solution la plus équitable pour les deux parties.

6. Départs anticipés

- Si le client décide de quitter l'hébergement avant la date prévue, aucun remboursement du montant correspondant aux nuits non passées ne sera effectué, conformément à la réglementation relative à la consommation.

7. Surréservation ou incidents

- Dans le cas exceptionnel d'une surréservation ou d'un incident grave, nous proposerons au client une solution de remplacement de catégorie égale ou supérieure sans frais supplémentaires.
- Si le client n'accepte pas la solution proposée, le montant payé sera intégralement remboursé.

8. Horaires

- Arrivée : à partir de 17:00.
- Départ : avant 12:00.
- Ces horaires sont conformes aux pratiques habituelles du secteur et à ce que permet la réglementation asturienne.

9. Communication

- Toutes les confirmations, modifications et annulations doivent être effectuées par écrit (courrier électronique ou message).
- Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions ou vous aider dans toute démarche liée à la réservation.

Ceci est une traduction de courtoisie. Seule la version espagnole a valeur juridique.